



PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

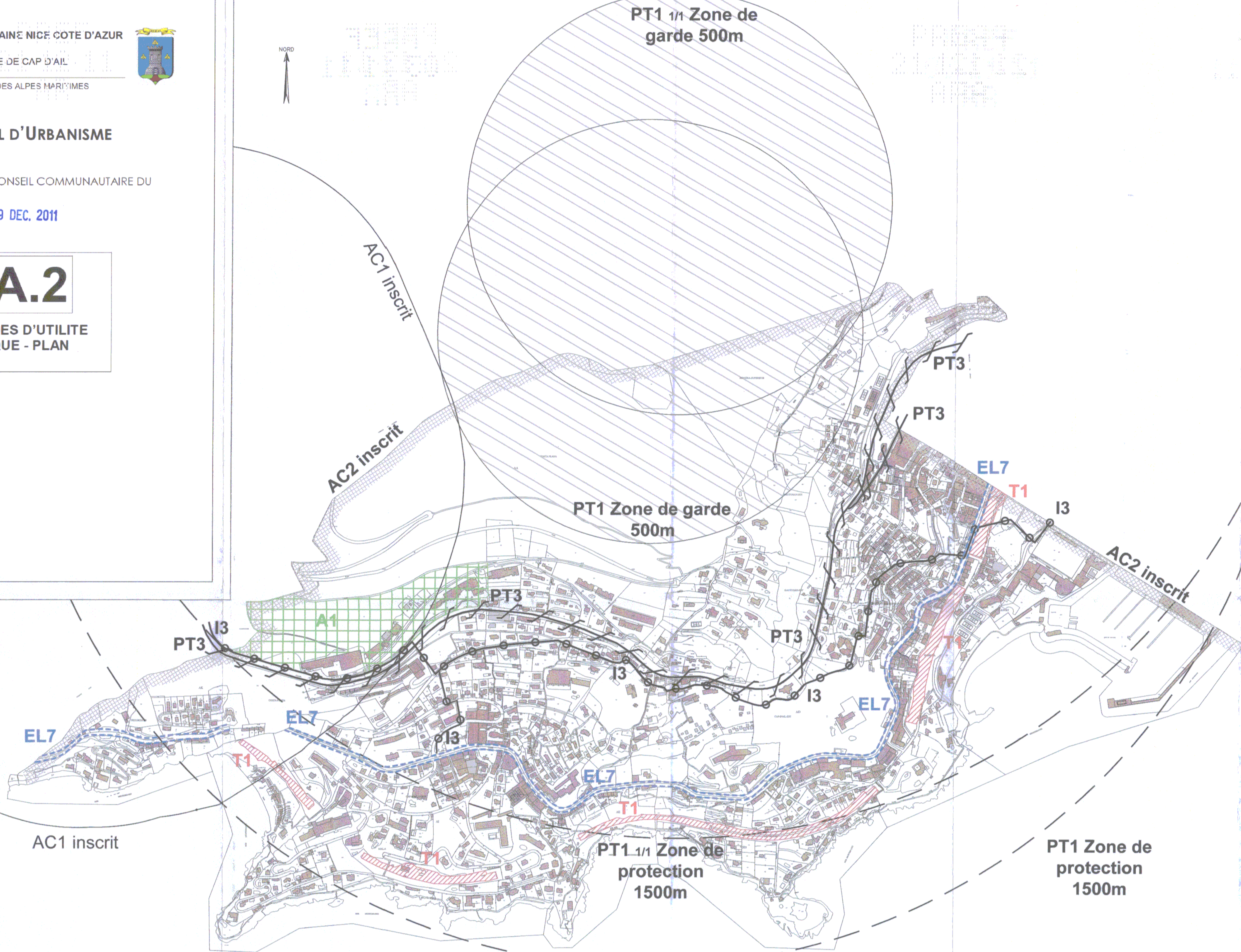
19 DEC. 2011

6.A.2

SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE - PLAN



PLAN AU 1 / 5000



LEGENDE :



A1

Bois et Forêts - Servitudes relatives à la protection des bois et forêt soumis au régime forestier



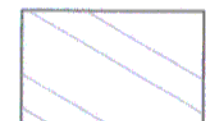
I3

Gaz - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de Gaz (servitudes d'ancrage, d'appui, de passage sur des terrains non bâtis, non fermée ou clos de murs ou de clôtures équivalentes)



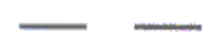
EL7

Alignement - Servitudes d'alignement en bordure des voies publiques



PT1

Transmission Radioélectrique - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques - Zone de garde 500m Servitude N° 1/1



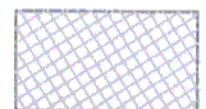
PT1

Transmission Radioélectrique - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques - Zone de protection 1500m Servitude N° 1/1



PT3

Télécommunication - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunication (lignes et installations téléphoniques et télégraphiques)



AC2 inscrit

Protection des sites naturels et urbains - Servitudes de protection des Sites et Monuments naturels



T1

Servitudes relatives aux Chemins de Fer - Servitudes de Grande Voirie (alignement, occupation temporaire, des terrains en cas de réparation, plantation et élagage, mines carrières et sablières) - Servitudes spéciales (construction, excavation, dépôt de matière inflammables ou non) - Servitudes de débroussaillage

PM1

Risques naturels - Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain (PPRm) (se reporter au plan PPRm)

A5

Canalisations publiques d'eau et d'assainissement - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau (potable) et d'assainissement (eaux usées ou pluviales), voir plans des annexes sanitaires

T7

Relations aériennes - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne - Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (Etendue de la servitude sur la totalité du territoire communal)

EL9

Littoral - Servitudes de passage des piétons sur le littoral

I4

Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique) (Lignes à haute tension : néant) (Lignes à moyenne et basse tension : toutes lignes aériennes et souterraines)

AC1

Monuments historiques - Servitude de protection des Monuments Historiques